



Parce que la politique de redéploiements imposée par la Direction de Radio France, sans consultation des instances représentatives et des personnels concernés, affecte directement les contenus des antennes et les conditions de travail des salariés.

Parce que la création d'activités nouvelles (Direction des Nouveaux Médias, Direction des achats, Auditorium, radio locale à Saint Etienne) ne peut se faire à effectifs constants, comme l'impose le COM (Contrat d'objectifs et de moyens), sans mettre à mal les missions de service public en régions et à Paris.

Parce que la prise en charge de ces activités sans effectifs ni moyens supplémentaires dégrade les conditions de travail et porte atteinte à nos métiers.

Parce que de nombreuses motions de personnels et d'instances représentatives dénoncent cette situation.

Parce que l'Etat doit doter Radio France des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses activités nouvelles.

Les Organisations syndicales CFDT, CGT, SNJ, SUD appellent l'ensemble des personnels de Radio France à cesser le travail **le lundi 18 juin 2012 à partir de 00 H 00 pour une durée de 24H**, afin que :

- la Direction de Radio France mette fin immédiatement à sa politique arbitraire de redéploiements,
- les postes actuellement vacants soient pourvus dans les plus brefs délais,
- les postes supprimés ces derniers mois soient rétablis,
- la Direction de Radio France obtienne de l'Etat des moyens supplémentaires, notamment des emplois pérennes, à la hauteur des ambitions et des missions de l'entreprise.

Pour la CFDT

Pour la CGT

Pour le SNJ

Pour SUD Radio France

*le 11 juin 2012.
16h:20.
avec mes
d'usages.*